

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mars 2024

---

RELATIF À L'ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DE LA SÛRETÉ NUCLÉAIRE ET  
DE LA RADIOPROTECTION POUR RÉPONDRE AU DÉFI DE LA RELANCE DE LA  
FILIÈRE NUCLÉAIRE - (N° 2197)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CD445

présenté par

M. Armand, rapporteur pour avis au nom de la commission des affaires économiques

-----

### AVANT L'ARTICLE 16

À l'intitulé du chapitre I<sup>er</sup> du titre II, supprimer les mots :

« porteurs de »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.